

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le député peut avoir l'assurance que le premier ministre va évoquer tous les dossiers importants mettant en cause les intérêts du Canada, y compris la pêche. Le député devrait bien être le dernier à critiquer ce que notre premier ministre fait sur ce plan, à la veille de la conclusion d'un accord que pendant tant d'années lui et ses collègues n'ont pas réussi à réaliser, l'Accord de l'Atlantique.

Des voix: Bravo!

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'EMBARGO DES ÉTATS-UNIS CONTRE LE NICARAGUA—LES RÉPERCUSSIONS SUR LES EXPORTATIONS CANADIENNES

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Au début de la semaine, quand le premier ministre a été informé de l'embargo imposé par les Américains au Nicaragua, il a dit que le Canada ne s'associerait pas à cette mesure. C'était sûrement l'attitude qui s'imposait. Le ministre sait également que parce que des filiales des États-Unis exploitant au Canada sont visées par cette décision, des entreprises canadiennes et des Canadiens seront également touchés. Le ministre va-t-il permettre à Ronald Reagan de dicter aux Canadiens avec quels pays ils peuvent avoir des échanges commerciaux et quels produits peuvent être échangés? Le ministre va-t-il rester les bras croisés en laissant Ronald Reagan nous dicter notre politique d'exportation?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, vous vous en souviendrez, on a posé des questions semblables hier. Nous avons appris que les règlements dont les députés et un de ses collègues ont parlé hier ne sont pas en vigueur. Il s'agissait simplement d'une rumeur en provenance de Washington. Comme je l'ai dit hier, il est absolument inutile pour l'instant d'épiloguer sur une mesure hypothétique.

LES RÈGLEMENTS ATTENDUS DES ÉTATS-UNIS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, l'affaire n'a rien d'hypothétique. Les responsables du ministère du Trésor ont affirmé que les règlements seraient prêts mardi. Ils entreront en vigueur ce jour-là et des entreprises canadiennes seront touchées. Doit-on comprendre que le ministre ne fera absolument rien, que des entreprises exploitant au Canada ne pourront échanger des produits avec le Nicaragua et que son gouvernement restera les bras croisés?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, encore une fois, le député fait fausse route. Si on en croit les dépêches, un fonctionnaire de Washington a simplement fait mention des règlements en question. Pour notre part, nous allons tenter de connaître la nature exacte de ces règlements et déterminer s'ils affectent d'une façon ou d'une autre des entreprises canadiennes et nous aviserons ensuite des mesures à prendre.

Questions orales

LA POSITION DU CANADA

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, j'en conclus, d'après ce que le ministre vient de dire que, pour l'instant, ses fonctionnaires ne font rien, que le gouvernement ne lève pas le petit doigt pour tenter d'aider le Nicaragua à un moment très difficile. Étant donné que les Américains ont décrété un embargo contre le Nicaragua et que le gouvernement canadien n'a pas réagi, doit-on comprendre que ce dernier sera complice de Ronald Reagan, forçant ainsi le Nicaragua à se jeter dans les bras de l'Union soviétique? Est-ce là ce que laisse entendre le ministre?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, suite aux déclarations que mon collègue vient de faire à la Chambre, je peux renforcer les assurances que le décret Reagan ne s'appliquerait pas. Nos ministres, qui sont actuellement à Bonn, ont eu des consultations et nous avons l'assurance que les filiales américaines ne seront pas touchées par l'embargo.

* * *

[Traduction]

L'AIDE EXTÉRIEURE

L'ÉTHIOPIE—LA FERMETURE DU CAMP DE LA FAIM

Hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au vice-premier ministre. Les rapports que nous recevons révèlent que la situation tragique en Éthiopie se détériore et qu'elle est encore pire que la plupart des gens pourraient le croire possible. Le gouvernement éthiopien a arbitrairement fermé le principal camp d'alimentation du pays, forçant quelque 60,000 personnes à entreprendre une marche à laquelle beaucoup ne survivront pas.

• (1130)

Voici la question que je pose au vice-premier ministre. Hier, de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures ont fait savoir aux députés qu'ils n'avaient aucune information autre que celle des médias sur ce qui se passe en Éthiopie et que notre gouvernement n'avait donc pris aucune initiative. Au nom du gouvernement, le ministre va-t-il communiquer immédiatement avec le gouvernement éthiopien et lui transmettre la très vive inquiétude des Canadiens à l'égard de la fermeture arbitraire de ce camp et de la situation tragique de ces gens que l'on force à quitter le camp?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, j'ai annoncé hier ou avant-hier en Chambre que le coordonnateur des Nations Unies était en visite en Éthiopie et que nous étions en contact avec notre ambassadeur qui, lui aussi, suivait de très près la situation qui existait en Éthiopie, et il est tout à fait juste que le camp a dû être évacué, compte tenu de la pluie qui faisait la vie difficile aux gens qui étaient là.